

À l'UQAM, l'affaire est dans le SAC !

Céline Séguin

DOSSIER

Au cours de la dernière décennie, le Service aux collectivités de l'UQAM (SAC) a coordonné quelque 500 activités de formation, de recherche, de consultation et de diffusion, impliquant plus de 200 groupes sociaux et plus d'une trentaine d'unités académiques. Le journal *L'UQAM* entend lever un coin du voile sur les réalisa-

tions du SAC, les projets qui s'y mènent et les défis à venir. Ce dossier s'ouvre avec la tenue prochaine d'un colloque sur la délicate question de l'homophobie en milieu scolaire, un projet initié par le SAC à la demande d'un organisme communautaire. À venir, un entretien avec la directrice, Mme Liliane Goulet, ainsi que des entrevues sur divers projets impliquant nos chercheurs, le personnel du SAC et des partenaires externes.

Cela fait maintenant plus de 20 ans que l'UQAM s'est doté d'une mission de services aux collectivisés. Une décision qui découlait de sa volonté de contribuer à démocratiser l'accès au savoir pour les communautés qui en étaient traditionnellement exclues. Cette «troisième» mission, à la fois distincte et intégrée à celles de l'enseignement et de la recherche, a alors donné naissance au SAC. Son rôle ? Assurer la coordina-

tion entre, d'une part, des professeurs, des départements ou des instituts et, d'autre part, les organismes externes visés par la mission : syndicats, groupes de femmes et organismes communautaires.

Au fil des ans, le SAC s'est affirmé comme le lieu névralgique de la mission des services aux collectivisés. Le créneau spécifique qu'il a développé vise l'articulation de partenariats structurants — bien avant que le

mot ne soit à la mode ! — entre une pléiade de groupes sociaux et des universitaires de diverses disciplines qui ont engendré nombre d'activités de formation et de recherche. Ces partenariats se sont concrétisés dans le cadre de protocoles d'entente (UQAM-CSN-CSQ-FTQ et UQAM-Relais-femmes) et de concertation (avec les organismes communautaires) où l'équipe du SAC a su mettre à profit son énergie et son expertise. ●

L'école, c'est pas toujours gai

Céline Séguin

À l'heure du *gay pride* télévisé et des unions civiles entre personnes de même sexe, on pourrait penser que l'homophobie, au Québec, est chose du passé. Erreur. «T'es rien qu'un fif!» «Dégage, la lesbienne!» «Tapette!» Autant de phrases assassines qui, semble-t-il, sont lancées régulièrement dans les cours d'école, en classe et dans les corridors des polyvalentes. Comment contrer cette violence et que faire pour la prévenir? Voilà la question centrale d'un colloque qui se tiendra à l'UQAM, le 18 octobre prochain, à la demande de l'Association canadienne pour la santé mentale-filiale de Montréal (ACSM), en collaboration avec la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) et le Service aux collectivités de l'Université. L'événement — une première au Canada! — devrait permettre, selon le Comité organisateur, de briser le mur du silence sur ce type de discrimination et d'offrir des pistes d'action pour l'enrayer.

Une violence banalisée

Comment définir l'homophobie à l'école? «C'est la peur, le mépris ou la haine à l'endroit des jeunes homosexuels, mais cela vise aussi des élèves ne correspondant pas aux canons de la masculinité ou de la féminité», précise Mme Irène Demczuk, coordonnatrice au Service aux collectivités. Cette forme de discrimination se traduit par de la violence verbale (mauvaises blagues, insultes), psychologique (ostracisme, harcèlement) ou physique (coups et agressions). Si l'ampleur du phénomène varie d'une école à l'autre, il reste que des jeunes, encore aujourd'hui, se font molester simplement parce que leur orientation sexuelle ne correspond pas à celle de la majorité, rappelle pour sa part Janik Bastien-Charlebois, agente de programme à l'ACSM.

Bien sûr, les gais et lesbiennes ne sont pas les seuls à vivre de la violence à l'école. Certains élèves sont ridiculisés ou brutalisés du fait de leur appartenance ethnique, d'autres en raison de leur apparence physique. Mais comme le fait remarquer Danielle Julien, professeure au Département de psychologie, quand ces enfants reviennent à la maison, ils



Photo : Andrew Dobrowolskyj

Les membres du Comité organisateur du colloque, soit Irène Demczuk, coordonnatrice au SAC, Janik Bastien-Charlebois, agente de programme à l'ACSM-Montréal et Danielle Julien, professeure au Département de psychologie.

y trouvent généralement soutien et réconfort. «Le cas des jeunes homosexuels est différent. Souvent, la famille n'en sait rien. À qui confier sa peine, sa douleur? L'école doit intervenir. Si un enfant est traité de tapette et que le prof ne dit rien, ce jeune va se sentir complètement abandonné.» C'est d'autant plus important, ajoutent ses collègues, que l'homophobie a des répercussions sur tous les élèves : ceux qui s'interrogent sur leur

pour une autre personne, par peur d'être méprisés, ridiculisés. À cela se greffent l'isolement, la honte, la perte d'estime de soi, les notes en chute libre, les idées suicidaires. «Selon une étude québécoise, chez les jeunes homosexuels, le risque de suicide est 3 à 6 fois plus élevé que chez les autres garçons. C'est énorme! Et chez les filles, les tentatives de suicide sont également nombreuses», de rapeler Mme Demczuk. L'homophobie

ces jeunes à vivre leur amour dans la clandestinité. Ça se passe en vitesse et en secret, contrairement aux jeunes hétérosexuels qui peuvent davantage expérimenter et comparer.

Changer les choses

On continue de banaliser cette forme de violence. Rares sont les membres du personnel de l'éducation qui interviennent ou tentent de le faire. «Ils se sentent dépourvus quant aux

te multiethnique des écoles de Montréal représente aussi un défi particulier. Pour plusieurs communautés, l'homosexualité est encore perçue comme un péché... C'est difficile de simplement en parler», ajoute Mme Julien.

Pour les organisatrices, le colloque doit devenir un levier d'actions. C'est pourquoi, outre l'ACSM et la CSQ, d'autres acteurs majeurs ont été invités par le SAC, tels des intervenants en santé publique, des représentants des commissions scolaires et le ministre de l'Éducation lui-même, M. Sylvain Simard. L'événement sera axé sur les moyens concrets pour contrer l'homophobie. Que peuvent faire les conseils d'établissement? les enseignants? les directions d'école? les commissions scolaires? le ministère? Quel rôle peut jouer le personnel de l'éducation gai et lesbien? Quelles expériences pionnières pourraient s'appliquer au Québec? Comment renouveler la formation des maîtres? Voilà autant d'aspects qui seront abordés.

Informations et inscriptions : 521-4993 ou 987-3000, poste 4879 ●

«... des jeunes, encore aujourd'hui, se font molester simplement parce que leur orientation sexuelle ne correspond pas à celle de la majorité»

orientation sexuelle, ceux qui se savent homosexuels, ceux dont les parents ou des proches le sont, et tous les autres qui risquent de perpétuer les préjugés.

Des impacts sérieux

Premier impact de l'homophobie : le silence des jeunes homosexuels, leur énorme crainte à révéler leur attrait

ne serait donc pas moins présente à l'école qu'il y a 20 ans, encore moins à l'adolescence, période où se construit l'identité et où l'appartenance au groupe s'avère si importante. En 2002, est-ce qu'un jeune gai ou une jeune lesbienne peut se présenter en couple au bal des finissants en toute sérénité? Pas sûr, répond Mme Julien. «L'homophobie confine

connaissances à transmettre, aux attitudes à adopter ou aux moyens à prendre, de souligner Mme Bastien-Charlebois. Ils ne disposent pas d'outils.» Carence que l'on tentera de combler à l'aide de vidéos, de trousseaux pédagogiques, de fiches et de programmes d'intervention. «Certains craignent que l'homophobie gagne en importance si on en parle. Le contex-

SUR INTERNET
www.csq.qc.net